



éditorial

La 32^e Conférence générale de l'UNESCO a fait d'importants efforts pour promouvoir la conservation du patrimoine à travers le monde en développant le domaine d'étude des questions de conservation comme en témoignent deux résolutions : dans l'une la communauté internationale a élargi ses efforts de conservation pour inclure le patrimoine immatériel ; dans l'autre, les Etats membres ont progressé vers leur objectif de protection du patrimoine en temps de paix comme en guerre.

La *Convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* adoptée à la Conférence générale est un nouvel outil qui s'ajoute à l'ensemble des conventions de l'UNESCO pour la préservation du patrimoine culturel. Cette nouvelle convention est un instrument international important traitant de la préservation d'un patrimoine particulièrement vulnérable : traditions et expressions orales – y compris les langues comme vecteurs du patrimoine culturel immatériel, arts du spectacle, pratiques sociales, rituels et événements festifs, connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, et artisanat traditionnel. A noter en particulier, l'importance accordée par la Convention au rôle essentiel que les communautés et groupes donnant vie à ce patrimoine immatériel doivent jouer dans sa préservation.

Il va maintenant falloir établir des inventaires nationaux des biens culturels et créer un comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Deux listes seront établies : l'une représentative du patrimoine immatériel de l'humanité et l'autre regroupant le patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente. A l'UNESCO, nous comptons travailler à la préservation du patrimoine immatériel dès l'entrée en vigueur de la Convention, lorsqu'elle aura été signée par trente Etats parties.

La Conférence générale a aussi adopté une *Déclaration concernant la destruction intentionnelle du patrimoine culturel* qui rappelle la destruction tragique des bouddhas géants de Bamiyan et s'inquiète du nombre croissant d'actes intentionnels de destruction contre le patrimoine culturel. Ce document, bien que légalement non contraignant, a déjà beaucoup contribué à sensibiliser la communauté internationale sur la question. Il demande à tous les Etats de prendre toutes les mesures appropriées pour prévenir, éviter, faire cesser et supprimer les actes de destruction intentionnelle du patrimoine, où qu'il soit.

Nous sommes certains que la nouvelle *Convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* et la *Déclaration concernant la destruction intentionnelle du patrimoine culturel* vont sensiblement renforcer les efforts de l'UNESCO pour aider les Etats membres à préserver leur patrimoine.

Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial

sommaire

Lieu de partage et de rencontre, le patrimoine a aussi pour valeur première et constitutive la diversité. ... Diversité de ses expressions, mais aussi des influences et des appartenances qui en font à la fois le symbole de l'identité culturelle des peuples et des communautés, tout autant que le témoignage de la mémoire collective de l'humanité, et les conditions de son avenir.

Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, à l'occasion de la présentation du suivi de l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel devant la 58^e Assemblée générale des Nations Unies.

- 1** **Editorial - Francesco Bandarin**
Directeur du Centre du patrimoine mondial
- 2** **Points saillants de la 14^e Assemblée générale**
Entretien avec le Président
Camino Principal Andino
- 3** **Promouvoir et préserver le patrimoine congolais : lier diversité biologique et culturelle**
Sites et observatoires archéoastronomiques
Site du patrimoine mondial du Lac Baïkal
Patrimoine mondial en péril
- 4** **Pour en savoir plus**
Qui fait quoi ?
Calendrier

Points saillants de la 14^e Assemblée générale

La 14^e Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial, présidée par S.E. Ahmad Jalali (République islamique d'Iran), s'est tenue au Siège de l'UNESCO à Paris lors de la 32^e session de la Conférence générale. Des représentants de 163 Etats parties y ont assisté, ainsi que des représentants des organisations consultatives du Comité du patrimoine mondial (ICOMOS, IUCN et ICCROM).

Ambassadeur Ahmad Jalali, Président de l'Assemblée générale, a souligné l'innovation et l'imagination d'une Convention en vigueur depuis plus de trente ans. « Nous voyons ici réunies en un seul document, a-t-il déclaré à l'ouverture, une réflexion associant la nature et la culture, la souveraineté des Etats et les obligations de notre communauté internationale en matière de protection du patrimoine commun et collectif de l'humanité. »

La représentativité de la Liste du patrimoine mondial et les objectifs stratégiques de la Convention du patrimoine mondial ont été au cœur des débats de cette Assemblée générale. Le Directeur général, Koichiro Matsuura, a ouvert la réunion en signalant que parmi les conventions de l'UNESCO c'est la Convention du patrimoine mondial qui a remporté le plus de succès, constituant aussi un programme phare. Il a déclaré que depuis la 13^e Assemblée générale de 2001, d'importants progrès ont été accomplis, comme en témoigne le classement de 64 nouveaux biens sur la Liste du patrimoine mondial. Il a cependant vivement regretté que 48 Etats parties n'aient toujours pas de site inscrit sur la Liste.

M. Matsuura a attiré l'attention des participants sur trois aspects importants pour la conservation. Il est d'abord essentiel que l'ICOMOS et l'IUCN identifient les lacunes actuelles de la Liste du patrimoine mondial. Il est également

nécessaire de remédier au manque de représentativité de la Liste en définissant les besoins des Etats parties, notamment en renforcement des capacités. Enfin, M. Matsuura a rappelé qu'il fallait trouver de nouvelles ressources pour assurer la protection des biens grâce à des partenariats, après détermination des dépenses de fonctionnement occasionnées par la conservation des biens du patrimoine mondial.

Lors de l'étude de ces questions, l'Assemblée a passé une résolution approuvant l'adoption par la 26^e session du Comité du patrimoine mondial de nouveaux objectifs stratégiques visant à renforcer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial et la mise en place de mesures efficaces de renforcement des compétences. Un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial crédible, représentative et équilibrée a été présenté et discuté. Autre recommandation de l'Assemblée : augmenter les ressources financières allouées au Centre du patrimoine mondial pour des programmes de renforcement des capacités dans les Etats parties et régions sous-représentés sur la Liste.

M. Zhang Xinsheng (Chine), Président du Comité du patrimoine mondial, a présenté à la réunion un rapport complet sur les activités du Comité depuis octobre 2001. « En tant que Président, je voudrais encore plus inciter les Etats parties à identifier et à protéger le patrimoine mondial, à reconnaître et à valoriser la diversité culturelle de la planète. Cela contribuerait, a conclu M. Zhang, à garantir la protection et le maintien des cultures, des traditions et des environnements du monde. »

Huit Etats parties ont été élus nouveaux membres du Comité du patrimoine mondial : Bénin, Chili, Japon, Koweït, Lituanie, Nouvelle-Zélande, Norvège et Pays-Bas. La Belgique, dont le mandat devait arriver à expiration à l'issue de la 33^e session



L'ouverture de la 14^e Assemblée générale

de la Conférence générale en 2005, s'est volontairement retirée du Comité après quatre ans seulement, pour faciliter la rotation. Le Comité compte également treize autres membres : Afrique du Sud, Argentine, Chine, Colombie, Egypte, Fédération de Russie, Inde, Liban, Nigeria, Oman, Portugal, Royaume-Uni et Sainte-Lucie.

Camino Principal Andino

La première réunion d'experts pour préparer la proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial du Qhapac Ñan « Camino Principal Andino » (Route principale des Andes) s'est tenue à Cuzco, Pérou les 24 et 25 octobre, avec le soutien financier de l'Espagne et des Pays-Bas. Des représentants nationaux d'Argentine, de Bolivie, du Chili, de Colombie, d'Equateur et du Pérou (dont le Ministre péruvien du Pérou, Carlos Malpica) y ont participé, ainsi qu'une équipe du Centre du patrimoine mondial.

Pendant les deux jours de réunion, les participants ont présenté leurs priorités et leurs préoccupations concernant cette proposition d'inscription du Qhapac Ñan – Camino Inca, nom donné au vaste réseau de routes qui, à l'époque préhispanique, reliaient les territoires de l'empire inca – devenu aujourd'hui la Colombie, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie, le Chili et l'Argentine. Ce réseau incluait des routes proprement dites et des constructions et ouvrages associés. Il reliait les zones habitées, les centres administratifs, les zones agricoles et minières, et les lieux de culte et sacrés.

Les participants se sont mis d'accord sur plusieurs points, notamment le rôle du Centre du patrimoine mondial dans la coordination du processus. Les délégations ont aussi créé une comité chargé de suivre et mettre en œuvre les actions futures. Doté d'une présidence tournante, il comportera un représentant de chaque pays concerné par le Camino Inca. La Bolivie assurera la première présidence et s'est déclarée prête à accueillir la seconde réunion, prévue pour avril 2004.

Etape importante, les délégués ont convenu d'établir un protocole à ratifier par les six pays, pour adopter une définition commune du Qhapac Ñan qui puisse guider l'élaboration du processus.

Autre point d'accord, la priorité sera donnée aux propositions d'inscription transnationales et aux efforts binationaux dans le cadre de ce processus.

La majorité des représentants ont reconnu que la proposition d'inscription du Qhapac Ñan devait relever de la rubrique « route culturelle », en attendant une redéfinition de cette catégorie, car le chemin en question traverse différents paysages culturels andins.

Le Secrétariat doit coordonner les initiatives avec l'Agence spatiale européenne, la CONAE et la Délégation permanente de l'Argentine pour organiser une réunion à Cordoba, Argentine, en mars 2004. Objectif : former des experts nationaux à l'utilisation de l'information par radar et par satellite.

Pour plus d'informations : n.sanz@unesco.org



Des femmes péruviennes au marché artisanal le long du Qhapac Ñan

Entretien avec le Président

La Lettre du patrimoine mondial a rencontré le nouveau Président du Comité du patrimoine mondial, Zhang Xinsheng, et lui a d'abord demandé quelles étaient pour lui les principales missions du Comité durant son mandat et quels domaines il souhaitait particulièrement aborder.



M Zhang Xinsheng

L'un des principaux problèmes qui se posent cette année au Comité est la question de la représentativité (plutôt mal assurée) de la Liste du patrimoine mondial, et celle de la Décision de Cairns à cet égard. La Liste s'est beaucoup développée ces dernières années et compte maintenant 754 biens. Nous regrettons pourtant que certaines régions et certains types

de patrimoine exceptionnel n'y figurent toujours pas. Comme vous le savez, la Décision de Cairns limite le nombre de nouvelles propositions d'inscription étudiées chaque année par le Comité. Cela a été en partie proposé pour pouvoir gérer le volume de travail créé par notre réseau du patrimoine mondial. Plusieurs Etats parties craignent cependant que cela n'affecte le bon développement de la Liste.

Le Comité va étudier ces deux questions lors de sa 28^e session à Suzhou, Chine, en 2004. Le plus difficile va être de trouver des moyens d'encourager de nouvelles propositions d'inscription complètes de régions, pays et catégories de patrimoine sous-représentés, de dégager les ressources techniques et financières complémentaires nécessaires à cet égard, et d'assurer le travail de la Convention.

Selon vous, le problème des régions et catégories sous-représentées est-il traité de manière satisfaisante ?

La Liste du patrimoine mondial est un catalogue prestigieux des lieux culturels et naturels les plus exceptionnels du monde. Il est important que nous tous – Comité du patrimoine mondial, Etats parties et experts qui travaillons à la préparation et à l'évaluation des propositions d'inscription au patrimoine mondial – fassions le maximum pour maintenir la valeur du patrimoine mondial. Il est essentiel de ne pas perdre le standard requis pour l'inscription de sites sur la Liste.

La Convention du patrimoine mondial est aussi un outil de coopération internationale. C'est un instrument d'encouragement. Nous devons donc nous efforcer d'encourager

(voire d'aider) les pays du monde à proposer leur patrimoine exceptionnel sur la Liste.

Il ne s'agit pas uniquement de régions et de catégories sous-représentées. La Convention incite tous les Etats parties signataires à identifier, protéger et présenter notre patrimoine mondial aux générations futures. Il y a encore 48 Etats parties à la Convention qui n'ont pas de site sur la Liste – certains Etats étant bien sûr de très récents signataires. Nous allons évidemment devoir sensibiliser davantage au patrimoine mondial et à la conservation du patrimoine, renforcer les compétences pour proposer et gérer efficacement des sites du patrimoine mondial, et trouver les ressources nécessaires pour aider à la gestion du patrimoine mondial dans ces pays.

Vous avez évoqué dans le passé les avancées de la Chine en conservation et préservation. Quels acquis la Chine peut-elle transmettre à d'autres pays ?

La Chine est fière de ses vingt-neuf biens sur la Liste du patrimoine mondial. A l'instar de notre civilisation qui remonte à des siècles, le patrimoine mondial a pour elle l'avantage de concilier les concepts de culture et de nature, comme en témoignent nombre de nos sites du patrimoine mondial, par exemple le Mont Taishan et le Mont Huangshan.

La ratification de la Convention du patrimoine mondial a été utilisée par la Chine comme un catalyseur de conservation et de préservation au sens large, permettant notamment l'élaboration et l'application d'une législation nationale, provinciale et locale sur la protection du patrimoine. Cela a aussi ouvert la voie aux célèbres « principes chinois » qui reflètent les traditions et méthodes chinoises suivies en conservation selon la législation en vigueur sur la protection du patrimoine. Voilà un modèle qui pourrait inspirer d'autres pays.

Qui plus est, nous avons appris que l'on peut utiliser toute la force dynamisante du patrimoine mondial pour faire avancer la recherche, l'éducation et la formation. A l'avenir, nous voudrions concentrer nos efforts sur le renforcement des capacités et le développement institutionnel et nous espérons partager notre expérience avec d'autres pays de la région et du monde.

Promouvoir et préserver le patrimoine congolais : Lier diversité biologique et culturelle

Du 6 au 26 septembre 2004, l'UNESCO accueillera à son Siège, à Paris, la première manifestation internationale de soutien au patrimoine culturel et naturel de la République démocratique du Congo organisée par le Secteur des sciences et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette manifestation d'une durée de trois semaines a pour ambition d'attirer l'attention sur la diversité culturelle et naturelle de la région et de catalyser les soutiens financier et technique pour préserver le patrimoine de la République démocratique du Congo.

Grâce au généreux soutien du Gouvernement belge, une exposition internationale qui sera conçue et réalisée par le Musée Royal pour l'Afrique centrale (Belgique) - premiers musée et institut de recherche au monde sur le patrimoine congolais - ouvrira la manifestation, le 6 septembre 2004.

L'exposition sera suivie d'une conférence internationale des bailleurs de fonds qui traitera plus spécifiquement des cinq sites du patrimoine mondial naturel en République démocratique du Congo. La Conférence devrait débiter le 15 septembre 2004. Elle sera organisée par l'UNESCO, la Fondation des Nations Unies (FNU) et de nombreux autres partenaires. Son principal objectif sera d'évaluer le projet de soutien dont ont bénéficié pendant quatre ans ces cinq sites, actuellement tous inscrits sur la Liste des sites du patrimoine mondial en péril, et de mobiliser des ressources supplémentaires pour la poursuite du projet en 2005.

Des ateliers techniques ainsi que des débats thématiques seront également prévus pour aborder les questions clés relatives à la conservation du patrimoine telles que :

- L'utilisation des technologies spatiales pour assurer le suivi de l'état de conservation du patrimoine ;
- Les pratiques de conservation dans les zones de conflits ;
- La gestion transfrontalière des biens du patrimoine mondial ;
- Le rôle des musées dans la promotion de la conservation.

D'autres événements pour illustrer les traditions vivantes de la République démocratique du Congo sont également programmés.

Pour plus d'informations : DR Congo@unesco.org

© G. Debonnet

Sites et observatoires archéoastronomiques

Les pyramides du Soleil et de la Lune à Teotihuacan (Mexique)

Sanctuaire historique de Machu Picchu (Pérou)



Ce nouveau programme s'inscrit dans le cadre de la Stratégie globale adoptée en 1994 par le Comité du patrimoine mondial pour établir une Liste du patrimoine mondial représentative et équilibrée reflétant la diversité des sites culturels et naturels d'une valeur universelle exceptionnelle.

Le 17 novembre, le lancement du nouveau programme thématique du patrimoine mondial intitulé « Sites et observatoires archéoastronomiques » a été officiellement annoncé par Anna Sidorenko, spécialiste adjointe du Programme au Centre du patrimoine mondial et chargée de ce projet, en présence de Magda Stavinschi, Directrice de l'Institut astronomique de l'Académie roumaine, et de Regina Durighello de l'ICOMOS. Le Dr Christoforos Mallouris, astrophysicien et consultant au Centre du patrimoine mondial, a présenté une analyse des sites archéoastronomiques inscrits au patrimoine mondial et sur les listes indicatives, réalisée avec le soutien du gouvernement néerlandais

Ce programme d'archéoastronomie est le premier à l'UNESCO à associer l'étude de l'astronomie et celle des sites et monuments culturels du monde consacrés à l'explication de l'univers et aux relations de l'humanité avec le ciel. La Liste du patrimoine mondial compte plusieurs exemples de sites archéoastronomiques, dont la Cité préhispanique de Teotihuacan (Mexique), le Sanctuaire historique Machu Picchu (Pérou), Stonehenge (Royaume-Uni) et l'Observatoire d'Ulugh-Beg à Samarkand (Ouzbékistan).

Une première mission d'experts est en préparation et se rendra en Afrique, où les sites archéoastronomiques sont mal connus. Il est prévu de tenir une réunion d'experts internationaux du 17 au 19 mars 2004 à Venise, Italie, avec le soutien du Bureau régional de l'UNESCO pour la science et la technologie pour l'Europe. L'objectif essentiel sera de définir la stratégie du programme thématique et d'élaborer une méthodologie pour aider les Etats parties dans la sélection des sites et observatoires archéoastronomiques.

Les 21 Etats parties membres du Comité du patrimoine mondial ont été informés de l'avancement de ce projet qui sera présenté à la 28^e session du Comité du patrimoine mondial à Beijing, Chine.

Le Centre du patrimoine mondial recherche le soutien de partenaires pour réaliser des études thématiques et mettre au point des projets pilotes dans les régions sous-représentées.

Pour plus d'informations :
a.sidorenko@unesco.org
c.mallouris@unesco.org

Patrimoine mondial en péril

Butrint, Albanie
© A.M. Bermjo/Archivos San Marcos



Butrint (Albanie)

Butrint est situé sur une petite péninsule entre les détroits de Corfou et le lac de Butrint. Habité depuis les temps préhistoriques, Butrint a successivement été le siège d'une colonie grecque, d'une ville romaine et d'un évêché. Après une époque de prospérité sous l'administration de Byzance, puis une brève occupation vénitienne, la ville a été abandonnée à la fin du Moyen-Age à cause de la présence de marécages. Le site archéologique actuel possède des vestiges de toutes les périodes du développement de la ville.

Butrint a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 1997, avec l'appui du Ministre albanais de la culture qui a exprimé la préoccupation de son gouvernement et son engagement à préserver le site. Les troubles civils survenus cette année en Albanie n'ont pas causé de dommages irréversibles au site archéologique même mais les vitrines du musée ont été forcées et pillées. Depuis, le Comité du patrimoine mondial suit de près l'évolution de la situation sur le site et a fait part de sa préoccupation concernant la protection juridique, les dispositions de gestion, la planification et l'état de conservation. Lors de sa dernière session en juin/juillet 2003, le Comité a prié l'Etat partie de présenter un rapport sur toutes ces questions au Centre du patrimoine mondial, avant le 1^{er} février 2004.

Comme l'avait également demandé le Comité, une mission commune UNESCO-ICOMOS s'est rendue à Butrint en octobre pour évaluer la mise en œuvre des mesures proposées par l'UNESCO et l'ICOMOS, et formuler une recommandation sur un éventuel retrait du site de la Liste du patrimoine mondial en péril. La mission a rencontré les acteurs nationaux et locaux concernés, ainsi que les fondations privées internationales qui s'intéressent au site et participent à sa gestion. Le Comité du patrimoine mondial va étudier en 2004 le rapport présenté par l'Etat partie ainsi que les résultats et recommandations de cette mission et décidera alors de retirer ou non Butrint de la Liste en péril.

Site du patrimoine mondial du Lac Baïkal

Selon la demande du Comité du patrimoine mondial à sa 27^e session, et à l'invitation des autorités de la Fédération de Russie, une réunion de haut niveau s'est tenue au Ministère des ressources naturelles à Moscou le 11 novembre, avec des participants de l'UNESCO, de l'UICN et du Ministère - notamment K.V. Jankov, vice-Ministre russe des ressources naturelles, A. Steiner, Directeur général de l'UICN, F. Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial et M.Rössler, Chef de l'Unité Europe et Amérique du Nord.



Lac Baïkal (Fédération de Russie)

Cette réunion avait pour objectif de discuter de questions liées à la conservation du site du patrimoine mondial du Lac Baïkal, et d'envisager son éventuelle inclusion sur la Liste en péril. Des représentants du Ministère des ressources naturelles ont souligné l'intérêt de la coopération avec le Centre du patrimoine mondial et l'UICN et l'importance de la développer.

Le Ministère a présenté des informations complètes sur l'état de conservation actuel du site, ainsi que sur les mesures prises par les autorités russes pour traiter les problèmes. La délégation russe a confirmé qu'elle était prête à présenter un rapport détaillé sur l'état de conservation du site pour février 2004, conformément aux demandes des 26^e et 27^e sessions du Comité du patrimoine mondial.

Le Ministère russe des ressources naturelles a également proposé d'envisager un projet pilote avec la participation de l'UNESCO et de l'UICN, pour traiter les questions préoccupantes concernant la conservation du site. Les représentants de l'UNESCO et de l'UICN ont été favorables à cette proposition.

© Bureau de l'UNESCO à Moscou

En novembre, le Bureau de l'UNESCO à Amman a publié la seconde édition du **Kit éducatif « Le patrimoine mondial entre les mains des jeunes »**. Cette version adaptée à la région a bénéficié de l'aide du gouvernement néerlandais et sera distribuée aux enseignants des établissements secondaires près des sites du patrimoine mondial de huit pays de la région arabe. Grâce à ce kit en arabe, la formation des enseignants de la région va pouvoir commencer. Le Kit éducatif, publié en 1998, a déjà été traduit en vingt langues.

Un **atelier de renforcement des capacités des autorités nationales et locales afghanes** pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial a été organisé à Kaboul du 12 au 24 octobre 2003 par le Centre du patrimoine mondial, les Bureaux de l'UNESCO à Kaboul et Téhéran, et le Ministère afghan de l'information et de la culture. Vingt-cinq experts afghans y ont participé, ainsi que l'ICCROM, l'ICOMOS et l'UICN.

Un **atelier sur le patrimoine mondial en zone boréale** s'est tenu du 9 au 13 octobre à Saint-Petersbourg, Fédération de Russie, pour identifier les régions prioritaires en zone boréale, particulièrement les forêts boréales susceptibles de classement au patrimoine mondial. Les 33 participants venaient de la Fédération de Russie, de Finlande, de Norvège, du Canada et de plusieurs ONG. L'organisation avait été assurée par l'UICN-Russie et l'UICN-Canada, avec le soutien du Fonds du patrimoine mondial et du gouvernement finlandais.

L'UNESCO et le Royaume-Uni ont signé le 15 octobre un **mémoire d'accord** pour permettre à des pays en développement de bénéficier de compétences britanniques en matière de patrimoine et de conservation. Le Royaume-Uni va aider à l'identification de sites potentiels du patrimoine mondial et à l'établissement de plans de gestion et de stratégies de conservation. La première année, le plan va se concentrer essentiellement sur les régions sous-représentées.

Adhésion du Lesotho à la Convention du patrimoine mondial. Le 25 novembre 2003, le Royaume du Lesotho a déposé son instrument d'acceptation de la Convention du patrimoine mondial, devenant ainsi le 177^e Etat partie à cette convention qui entrera officiellement en vigueur au Lesotho le 25 février 2004.

Qui fait quoi ?

Le Directeur du Centre du patrimoine mondial, **Francesco Bandarin** s'est rendu au Pérou (18-26 octobre) avec **Nuria Sanz**, spécialiste du programme, Unité Amérique latine et Caraïbes, pour rencontrer les autorités responsables des biens péruviens du patrimoine mondial. Il a également dirigé la première réunion d'experts sur le processus d'inscription du Qhapac Ñan. **Natarajan Ishwaran**, Chef de la Section du patrimoine naturel et **Art Pedersen**, consultant en tourisme et gestion des visiteurs, ont assisté à la 11^e conférence nationale « Ecotourism Australia 2003 » du 10 au 14 novembre. Un atelier sur le patrimoine mondial s'est tenu et un mémorandum d'accord a été signé avec Ecotourism Australia : les bénéfices des services touristiques fournis par ses membres serviront à financer des projets de conservation de sites du patrimoine mondial. **Sarah Titchen**, Chef de l'Unité de politique générale et mise en œuvre statutaire, était à la 9^e réunion de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique, technique et technologique de la Convention sur la diversité biologique à Montréal, Canada (10-14 novembre). **Mechtild Rössler**, Chef de l'Unité Europe et Amérique du Nord, a participé au colloque « Les monuments historiques : Un nouvel enjeu ? » à l'Université de Limoges, France (29-30 octobre) à l'occasion du 90^e anniversaire de la loi française sur la protection des monuments historiques. **Herman van Hooff**, conseiller pour le patrimoine mondial en Amérique latine et dans les Caraïbes, a participé à un atelier à Sao Miguel, Brésil, sur la conservation, la gestion et le développement durable des Missions jésuites des Guarani (3-8 novembre). **Joanna Sullivan et Karina Lennon**, de l'Unité des Partenariats pour la conservation, sont allées à Washington et New York, Etats-Unis du 28 octobre au 4 novembre pour discuter de possibilités de partenariats avec plusieurs institutions, dont la Fondation des Nations Unies, le Fonds mondial pour la nature, le World Monuments Fund, RARE, l'American Museum of Natural History, l'Explorer's Club, la National Geographic Society, Scholastic Inc. et A&E Television Network. **Peter Stott**, consultant pour les propositions d'inscription et la documentation a parcouru le Bélarus du 25 au 31 octobre avec l'expert polonais **Tadeusz Bernatowicz** et des membres du Département de la protection du patrimoine historique et culturel du Bélarus pour aider à l'établissement d'une liste indicative nationale. **Fernando Brugman et Fumiko Ohinata**, experts associés de l'Unité Europe et Amérique du Nord, étaient du 22 au 28 septembre à Moscou, Fédération de Russie, au séminaire de formation sur l'établissement de rapports périodiques sur les sites culturels du patrimoine mondial de la Fédération de Russie et des pays de la Communauté des Etats indépendants

d'Europe de l'Est. M. Brugman a aussi effectué une mission, avec l'expert de l'ICOMOS **Carla Maurano**, au site du patrimoine mondial en péril de Butrint, Albanie (26-31 octobre). Il a aussi participé à une table ronde à Kotor, Serbie et Monténégro (1^{er}-7 novembre) pour établir un plan de gestion du site. Mme Ohinata a aussi suivi un atelier sur l'art rupestre et le tourisme à Windhoek, Namibie (18-26 octobre). Mme Ohinata et **Bernd von Droste**, conseiller auprès de l'ADG/CLT, se sont rendus à une table ronde à Vilnius, Lituanie, et en Fédération de Russie (2-6 novembre) sur le site transfrontalier de l'Isthme de Courlande. Au 30^e symposium international sur la télédétection et l'environnement à Honolulu, Etats-Unis (10-14 novembre), **Mario Hernandez**, Chef de l'Unité de télédétection, a présenté la nouvelle activité réalisée par le Centre du patrimoine mondial en partenariat avec plusieurs agences spatiales et gouvernements. **Marielle Richon**, Point focal du Centre du patrimoine mondial pour les universités, a participé au symposium international « Initiatives, protection du patrimoine mondial et enseignement universitaire » à Tokyo, Japon (27-29 octobre), organisé par l'Université de Tsukuba. **Guy Debonnet**, spécialiste du programme pour le patrimoine naturel, a suivi un atelier SYGIAP (Système de gestion d'information pour les aires protégées) à Kinshasa, Congo (28 septembre-6 octobre) organisé par l'Institut congolais pour la conservation de la nature, les Universités de Gand et Louvain La Neuve et le Centre du patrimoine mondial. **Kerstin Manz**, consultante à l'Unité Europe et Amérique du Nord, est intervenue à une réunion sur le patrimoine mondial et les jeunes à Lorsch, Allemagne (30-31 octobre) organisée par l'Association des sites allemands du patrimoine mondial. **Lodovico Folini Calabi** a rejoint le Centre du patrimoine mondial en tant qu'expert associé d'Italie. Il va travailler sur les questions juridiques et de politique générale. Le Centre du patrimoine mondial a récemment créé un groupe de travail sur les systèmes de gestion de l'information, avec les membres suivants : **Alonzo C. Addison**, conseiller auprès du Directeur ; **Mario Santana Quintero**, coordonnateur ; **Scot Refsland**, consultant ; **Maria Lepeigne-Cobo**, conception et contenu du site Web ; **Eric Esquivel**, conception et animation du site Web ; **Ben Geebelen**, animation du site Web.



En mission à Polatsk, Bélarus : de gauche à droite : I. Charniauski, Sous-directeur du Département pour la protection du patrimoine historique et culturel ; O. Zhdanovich, Maire adjoint de Polatsk ; P. Stott, CPM ; T. Bernatowicz, expert ICOMOS ; V. Pliutau, Bureau de la presse du Président de la République



Nouvelle version arabe du Kit éducatif, « Le patrimoine mondial entre les mains des jeunes ».

11 au 16 janvier
Atelier sur l'élaboration d'un plan de gestion du site. Hampi, Inde.
Informations : f.jing@unesco.org

24 au 29 janvier
Atelier international de conception d'une stratégie de recherche archéologique à long terme pour le site de Paharpur. Paharpur, Bangladesh.
Informations : h.kinami@unesco.org

26 au 30 janvier
Atelier d'étude de la proposition d'inscription de la Plaine des Jarres au patrimoine mondial. Vientiane, RDP Lao.
Informations : f.jing@unesco.org

9 au 20 février
7^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, Putra World Trade Centre. Kuala Lumpur, Malaisie.
Informations : http://www.biodiv.org/secretariat@biodiv.org

15 au 25 février
Atelier sous-régional sur la proposition d'inscription commune du site du Djebel Ouenat et de Tripoli (site transfrontalier entre l'Egypte, la Jamahiriya arabe libyenne et le Soudan). Tripoli, Jamahiriya arabe libyenne.
Informations : m.ugo@unesco.org

17 février au 4 mars
Atelier sur l'enregistrement, la documentation, les systèmes d'information et le développement de la gestion de l'information sur le patrimoine mondial. Le Caire, Egypte.
Informations : http://whc.unesco.org/arabworkshop/m.santana@unesco.org

18 au 21 février
Atelier sur le Mundo Maya. Tikal, Guatemala.
Informations : n.sanz@unesco.org

28 février au 3 mars
Réunion d'experts sur l'intervention sur les fortifications américaines (Caraïbes et Pacifique). Campeche, Mexique.
Informations : n.sanz@unesco.org

29 février au 4 mars
Réunion du Second groupe international de travail sur la sauvegarde de Hué. Hué, Viet Nam.
Informations : f.jing@unesco.org

Patrimoine Mondial

la lettre

Editeur : Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
Fax : +33(0)1 45 68 55 70
http://whc.unesco.org
e-mail : wheditor@unesco.org

Rédaction : Barbara Giudice

Coordination : Vesna Vujicic-Lugassy
(e-mail : v.vujicic@unesco.org)

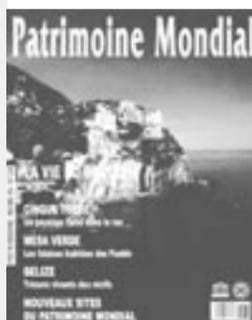
Assistance : Karalyn Schenk

Traduction anglais-français : Sabine de Valence

Conception graphique : Nadia Gibson / Grace Hodeir

Impression : UNESCO
ISSN : 1020-0614

Cette Lettre est disponible sur demande en deux versions :
Imprimée :
écrire au Centre du patrimoine mondial
Web :
http://whc.unesco.org/news/index-fr.htm



La Revue du Patrimoine Mondial n°33, Octobre 2003. L'article principal de ce numéro est consacré à **La vie de Bouddha à travers les sites du patrimoine mondial de Lumbini au Nepal, Mahabodhi en Inde et Anuradhapura et Kandy au Sri Lanka**. Au sommaire également : **Le récif de corail du Belize, le second récif le plus grand au monde ; Parc national de Mesa Verde, avec ses habitations des falaises des Pueblos datant du VI^e-XII^e siècle ; le paysage culturel spectaculaire de Cinque Terre, construit sur le littoral ligurien escarpé et irrégulier. Les 24 nouveaux sites du patrimoine mondial inscrits en 2003 y figurent également.**

Tenez-vous au courant des questions concernant le patrimoine mondial et contribuez à le soutenir en vous abonnant à la *Revue du Patrimoine Mondial* de l'UNESCO (disponible en anglais, français et espagnol) :

Ediciones San Marcos
Alcántara 11, 28006 Madrid, Spain
tel: 34 91 431 43 19 - fax: 34 91 431 65 39
e-mail: suscripciones@ediciones-sanmarcos.com
http://worldheritagereview.org